



**COMPTE RENDU DE L'ATELIER SOUS REGIONAL DE RENFORCEMENT
DES CAPACITES DES POINTS FOCALIS NATIONALS DE LA CONVENTION DES
NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION (CNULD) DE
L'AFRIQUE CENTRALE SUR L'ALIGNEMENT DES PROGRAMMES D'ACTION
NATIONAUX (PAN) SUR LA STRATEGIE DECENNALE (2008-2018) DE LA
CNULD.**

Bujumbura, du 14 au 17 juin 2011

©COMIFAC/GTCCD/BUR/HSG/JUIN 2011

 **THE GLOBAL
MECHANISM**
UNITED NATIONS CONVENTION
TO COMBAT DESERTIFICATION




UNCCD

giz

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
INTRODUCTION.....	1
1. OBJECTIFS DE L'ATELIER.....	2
2. DEROULEMENT DES TRAVAUX.....	3
2.1. Cérémonie d'ouverture.....	3
2.2. Présentation des participants	4
2.3. Adoption de l'ordre du jour et agenda.....	4
2.4. Présentations en pleniére	4
2.5. Travaux en sous groupes	10
2.6. Divers	10
2.7. Cérémonie de clôture.....	11
3. RESULTATS	11
4. RECOMMANDATIONS	13
ANNEXES	15

INTRODUCTION

Conformément aux dispositions de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification (CNULD), les pays membres de la COMIFAC ont élaboré leurs Programmes d'Action Nationaux (PAN) de lutte contre la désertification et la Sous-région a aussi développé et adopté en septembre 2008 son Programme d'Action Sous-Régional de Lutte contre la Dégradation des Terres et la Désertification (PASR/LCD-AC) suivant une démarche participative et itérative. Ce programme est à la fois un cadre fédérateur des différentes initiatives en matière de Gestion Durable des Terres (GDT) en Afrique centrale et un document opérationnel de l'axe 3 du plan de convergence de la COMIFAC, axe dont une des composantes est dédiée à la lutte contre la désertification en Afrique centrale.

Les PAN permettent d'identifier les facteurs contribuant à la désertification ainsi que les mesures concrètes à privilégier pour lutter contre celle-ci et atténuer les effets de la sécheresse. Le PAN devait conférer à chaque pays membre de la COMIFAC, un instrument de planification participatif pour la mise en œuvre de la CNULD et servir d'outil de coordination et de mobilisation du financement des agences internationales et des pays donateurs. Malheureusement, l'expérience démontre que si les PAN constituent potentiellement des outils de planification stratégique importants au niveau national, ils n'ont pas relevé le défi escompté quant à la mobilisation des fonds nécessaires à leur mise en œuvre.

Un nombre important des PAN ne suscitent que très peu d'intérêt chez les investisseurs. Ceux-ci leur reprochent leur manque de vision à long terme ainsi que l'absence de mécanismes permettant de tirer profits des expériences passées et d'aller au-delà des résultats obtenus par les autres types de projets bénéficiant déjà de leur support financier, mettant ainsi en péril leur capacité à générer les changements visés par la CNULD.

La Conférence des Parties (CdP) à la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification a adopté à sa huitième session un Plan-Cadre Stratégique Décennal en octobre 2009 visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) (« la Stratégie »). La Stratégie contient quatre objectifs stratégiques: améliorer les conditions de vie des populations touchées; améliorer l'état des écosystèmes touchés; dégager des avantages généraux d'une mise en œuvre efficace de la Convention; et mobiliser des ressources en faveur de la mise en œuvre de la Convention. Ces objectifs doivent servir à orienter l'action de toutes les parties prenantes et de tous les partenaires de la Convention au cours de la période 2008 - 2018. La Stratégie contient aussi les cinq objectifs opérationnels ci-après, qui doivent guider l'action que toutes les parties prenantes et tous les partenaires de la Convention mèneront à court et à moyen terme (trois à cinq ans) pour concourir à la réalisation des objectifs stratégiques: plaidoyer, sensibilisation et éducation; Cadre d'action; Science, technologie et connaissances; Renforcement des capacités et Financement & transfert de technologies.

La CdP 8 a invité instamment les pays parties en développement touchés et tout autre pays partie touché, dans le cadre de l'annexe applicable concernant la mise en œuvre au niveau régional, à aligner sur la Stratégie leurs programmes d'action et les autres activités pertinentes

qu'ils mènent pour mettre en œuvre la Convention, notamment en s'attachant à atteindre les résultats associés aux cinq objectifs opérationnels.

Lors des travaux de la neuvième réunion du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC9) qui s'est tenue à Bonn (Allemagne) du 16 au 25 février 2011 auxquels la CEEAC et la COMIFAC ont pris part, la question de l'alignement des PAN sur la Stratégie décennale (2008-2018) a été classée parmi les priorités de la convention par les Parties.

Aussi, dans la feuille de route 2011 du Groupe de Travail de suivi de la mise en œuvre de la Convention en abrégé GTCCD, adoptée lors de sa troisième réunion organisée à Kigali les 20 et 21 janvier 2011 par la CEEAC et la COMIFAC, l'alignement des PAN sur la stratégie y figure comme une priorité pour la sous-région.

C'est dans ce contexte que, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) ont organisé avec la collaboration du Secrétariat de la Convention (SCCD), du Mécanisme Mondial (MM), du Gouvernement Burundais et de la Coopération Allemande (GIZ), un atelier sous régional de renforcement des capacités des Points Focaux Nationaux CNULD sur l'alignement des PAN sur la Stratégie décennale (2008-2018) du 14 au 17 juin 2011 à Bujumbura, République du Burundi.

Le présent rapport présente de manière synthétique le déroulement de l'atelier et les résultats obtenus.

1. OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'objectif général de l'atelier était de renforcer les capacités des Points Focaux Nationaux de la CNULD pour l'alignement des PAN sur la Stratégie décennale (2008-2018) de la CNULD, afin de leur permettre de démarrer ce processus avant la prochaine conférence des parties qui se tiendra du 10 au 21 octobre 2011 à Changwon (Corée du Sud).

Il s'agissait plus spécifiquement de :

- Rappeler la stratégie globale de la convention et son cadre de planification et de suivi ;
- Faire l'analyse globale des contraintes de la mise en œuvre des PAN ;
- Présenter les directives d'alignement et voir comment les mettre en œuvre de manière efficace;
- Élaborer une feuille de route générique pour l'alignement des PAN.

La réunion, placée sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Jean-Marie NIBIRANTIJE Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme de la République du Burundi, présidée par Monsieur Martin TADOUM Secrétaire Exécutif Adjoint de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et modérée par M. Chouaïbou NCHOUTPOUEN Expert Biodiversité et Désertification de la même institution, réunissait les représentants des pays de l'espace COMIFAC suivant : Burundi, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RDC, Rwanda, Sao tome & Principe et Tchad, le Représentant du Secrétariat de la Convention, le Représentant du Mécanisme Mondial (MM), le représentant de la GIZ, les représentants de la CEEAC et les membres du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

2. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les étapes suivantes ont constitué la trame des travaux :

- Cérémonie d'ouverture ;
- Photo de famille ;
- Présentation des participants ;
- Adoption de l'ordre du jour et agenda;
- Présentations en plénière ;
- Travaux en groupes;
- Restitution et adoption des recommandations.

2.1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture présidée par le Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme de la République du Burundi a été ponctuée par quatre allocutions.

- La première a été celle de Monsieur Stanislas TARONY, Représentant du Secrétariat de la Convention. Après avoir exprimé la gratitude du Secrétariat de la Convention à la CEEAC, à la COMIFAC et au Gouvernement burundais, il a souligné le caractère fondamental de l'alignement des PAN qui pourra assurer la mise en œuvre de la CNUCLD et la réussite de la stratégie décennale (2008-2018). Poursuivant son propos, il a parlé des contraintes financières dont fait face la convention et a relevé quelques opportunités qui pourront permettre de mobiliser plus de financement pour la mise en œuvre de la convention. Parmi ces opportunités, il a cité Rio + 20 et la crise alimentaire mondiale. Il a aussi fait allusion au manque des données scientifiques sur la dégradation des terres qui est l'un des facteurs qui ne favorisent pas la prise des décisions ciblées. Il a encouragé les pays d'Afrique centrale à collecter et de documenter les données scientifiques sur la dégradation des terres et il a enfin souhaité plein succès aux travaux.
- La deuxième a été celle de Monsieur Rémy MUKONGO, Représentant de la CEEAC. Il a commencé son propos par les remerciements à Monsieur le Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme de la République du Burundi ainsi qu'au peuple burundais pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à toutes les délégations. Il a aussi exprimé la gratitude de la CEEAC au Secrétariat de la CNUCLD et au Mécanisme Mondial pour leurs experts qu'ils ont mobilisés pour cet atelier. Pour finir avec ce registre des remerciements, M. MUKONGO a exprimé toute sa reconnaissance aux membres du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour la bonne organisation de cette rencontre. Poursuivant son intervention, il a précisé que neuf pays de la CEEAC/COMIFAC ont déjà adopté leurs PAN et la Sous-région est aussi dotée d'un PASR qui ne cadre pas avec la stratégie décennale d'où le désintéressement des partenaires pour leur financement. Pour terminer, il a rassuré les pays que la CEEAC ne ménagera aucun effort pour continuer à appuyer le processus d'alignement des PAN sur la stratégie décennale en Afrique centrale.

- La troisième a été l'allocution de bienvenue de Monsieur Martin TADOUM, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC qui, après avoir exprimé la gratitude de la COMIFAC à son Excellence Monsieur Jean-Marie NIBIRANTIJE Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme de la République du Burundi qui a accepté de présider personnellement la cérémonie d'ouverture de ces assises, a souhaité la bienvenue à tous les délégués et partenaires en terre burundaise. Il a aussi réitéré la gratitude de la COMIFAC à la CEEAC, la GIZ, le Secrétariat de la Convention, le Mécanisme Mondial et gouvernement burundais pour leurs appuis multiformes pour l'organisation de cet atelier. Avant de clore son propos, il a rappelé le contexte et les objectifs de cette réunion et exhorté les participants à plus de sérieux dans les échanges.
- La quatrième a été le discours d'ouverture de son Excellence Monsieur Jean-Marie NIBIRANTIJE Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme de la République du Burundi. Il a tout d'abord exprimé sa joie de présider la cérémonie d'ouverture de cet atelier et puis a remercié la CEEAC et la COMIFAC qui ont choisi le Burundi pour abriter cette réunion. Il a rappelé que la dégradation des terres est un grand défi pour tous les pays de la COMIFAC d'où la nécessité de conjuguer les efforts pour venir à bout de ce fléau. Il a aussi souligné que le PAN est un outil de planification d'où l'importance du processus d'alignement sur la stratégie décennale. Ainsi, il a invité chaque participant à contribuer afin que les objectifs de l'atelier soient atteints et il a souhaité plein succès aux travaux. C'est sur ces mots qu'il a déclaré ouvert l'atelier de renforcement des capacités des PFN CCD pour l'alignement des PAN sur la stratégie décennale (2008-2018).

2.2. Présentation des participants

Après la photo de famille, un tour de table a été fait pour permettre au participant de se présenter. Les interventions ont permis de planter le cadre du déroulement de l'atelier à travers l'adoption de l'ordre du jour et de l'agenda.

2.3. Adoption de l'ordre du jour et agenda

Après la présentation de l'agenda de l'atelier par le modérateur M. Chouaïbou NCHOUTPOUEN, plusieurs observations ont été faites notamment sur les horaires d'arrivée de certains participants et sur l'indisponibilité des autres. C'est ainsi que, l'ordre de passage de certains points de l'ordre du jour a été inversé pour prendre en compte ces aspects (Cf. Agenda amendé à l'annexe).

2.4. Présentations en pléniere

Les différentes communications en plénière ont porté sur :

- **Un bref rappel de la stratégie décennale (2008-2018) de la CNULD**

Cette présentation a été faite par M. Chouaïbou NCHOUTPOUEN, chargé de Biodiversité et Désertification au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et avait pour objectif de permettre aux

Points Focaux Nationaux de voir si les activités qu'ils mènent au niveau national dans le cadre de la mise en œuvre de leurs PAN peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs de la stratégie décennale. C'est ainsi que dans sa communication, M. NCHOUTPOUEN s'est focalisé sur les objectifs stratégiques et les objectifs opérationnels de la stratégie décennale. Suite à cette présentation, les participants ont anticipé en posant beaucoup de questions sur le processus d'alignement. Il a été question de savoir concrètement comment on va adapter les objectifs du PAN à la stratégie. Faut-il réécrire le PAN ? Faut-il retoucher seulement certaines parties ? Etant donné que les prochaines présentations allaient se focaliser sur l'alignement, les participants ont été priés de garder leurs questions pour ces présentations.

- **Le Concept d'alignement**

Cette communication a été faite par M. Stanislas TARONY, Expert du Secrétariat de la Convention. L'objectif de cette présentation était de définir le concept d'alignement, avoir la même compréhension de ce concept et définir une vision commune de ce processus pour l'Afrique Centrale. Après avoir fait un bref historique de la convention, M. TARONY a fait le bilan de dix années de la mise en œuvre de la convention et a relevé les causes du faible état d'avancement des PAN. Parmi les causes il a cité : l'absence de base scientifique, l'absence de données socioéconomique, les faibles capacités institutionnelles, la rareté des ressources financières, le manque d'intégration dans les politiques de développement, l'absence d'un cadre juridique et la faible participation des communautés. Ensuite il a rappelé la base légale de l'alignement que sont l'article 9 de la convention, les résultats escomptés de l'objectif opérationnel 2 (cadre d'action) de la stratégie décennale, la Décision 3 COP8, Décision 2 COP9 et la Décision 13 COP9. Il est ressorti de sa présentation que les résultats attendus de l'alignement sont les suivants : faire concorder les PAN aux objectifs de la stratégie et faire des PAN des instruments dynamiques capable de réagir aux changements et tirer expérience des expériences passées. A la fin du processus d'alignement on devra avoir : des PAN alignés, intégrés et incorporés dans les cadres de développement nationaux et ils devraient permettre la mise en place de cadre d'investissement intégrés pour la promotion des approches et des pratiques de gestion durable des terres.

- **La Présentation des PAN**

Les Points Focaux Nationaux présents ont présenté chacun le PAN de son pays.

- Burundi

Le PAN du Burundi a été présenté par Mme Antoinette MACUMI, PF CNULD. Il est ressorti de sa présentation que le Burundi avait élaboré son 1^{er} PAN en 2005. Après 5 ans de mise en œuvre de ce programme, le pays a adopté le 19 mai 2011 une Stratégie Nationale et Plan d'Action de Lutte Contre la Dégradation du Sol dans le cadre du Projet « Renforcement des Capacités pour la Gestion Durable des Terres », sous le financement du FEM/PNUD. Les mesures concrètes ont été prises pour la lutte contre la dégradation des sols entre autres : l'utilisation rationnelle des terres, la promotion de l'irrigation et le drainage, l'intégration de la lutte contre la dégradation des sols dans les autres cadres stratégiques de réduction de la pauvreté et développement durable, le renforcement des capacités et la promotion des actions

de sensibilisation, de formation et d'information de la population. Pour la coordination de la mise en œuvre, un cadre de coordination pour une gestion durable des terres a été mis en place ainsi qu'un cadre de concertation et de complémentarité autour des actions de lutte contre la dégradation des sols et de gestion durable des ressources naturelles.

➤ Guinée Equatoriale

M. Antonio Micha ONDO, PF CNULD de la Guinée Equatoriale a présenté leur PAN. Il est ressorti de sa présentation que le PAN a été adopté en Juin 2006 et comporte huit axes d'interventions à savoir : le développement et gestion rationnelle des ressources en eaux, la sécurité énergétique, la sécurité alimentaire, la conservation et protection des ressources naturelles, l'aménagement et l'utilisation des terres, le renforcement des capacités, la réduction de la pauvreté et l'adoption et la mise en œuvre d'une politique d'occupation et d'appropriation des terres. Cependant la mise en œuvre connaît plusieurs contraintes telles que : manque d'une stratégie nationale de Gestion Intégrée des Ressources en eaux (GIRE), manque des appuis vers les initiatives d'énergies renouvelables, l'agriculture itinérante sur brûlis, l'augmentation de la pression sur les ressources naturelles due à l'accroissement de la demande urbaine, l'augmentation du problème de migration qui engendre les déséquilibres d'opportunités, l'absence des codes sur l'occupation et appropriation des terres, etc.

➤ Gabon

Le PAN du Gabon a été présenté par M. Martial AGONDOGO, Assistant PF CNULD. L'on retiendra de cette présentation que le Gabon a adopté son PAN en Juin 2007, lors de la célébration de la Semaine nationale de l'environnement et qu'un problème de mauvaise gouvernance a ralenti sa mise en œuvre. En effet, M. AGONDOGO a souligné que l'Etat avait alloué en 2007 une somme de trente millions de francs CFA (30 000 000 FCFA) pour la mise en œuvre du PAN et cette somme a été utilisée à d'autres fins. Ce PAN a pour objectifs de : (1) faire ressortir non seulement les résultats obtenus, mais également les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la Convention, afin de rechercher les moyens de mieux les surmonter, dans l'intérêt de toutes les parties prenantes ; (2) fournir des informations concises et cohérentes sur la mise en œuvre de la Convention, en particulier sur les progrès réalisés dans cette mise en œuvre, qui contribuent à l'élaboration du PAN ; et (3) établir un cadre commun d'actions susceptible de favoriser une mobilisation durable des acteurs et une convergence des projets et programmes vers des axes stratégiques d'intervention articulés autour de la lutte contre la dégradation des terres et la pauvreté. La mise en œuvre du PAN est sous la responsabilité de l'Organe National de Coordination (ONC) qui est placé sous la tutelle du PF CCD.

➤ Rwanda

Le PAN du Rwanda a été présenté par M. Dismas BAKUNDUKIZE, PF CNULD. Il s'est focalisé sur les objectifs du PAN, les domaines d'intervention identifiés et le Budget estimatif pour la mise en œuvre. Il est ressorti de sa présentation que le PAN en été adopté en 2010 et à pour objectifs de : renforcer les capacités de l'administration et des partenaires pour assurer la gestion durable et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles; réhabiliter toutes les

zones touchées par la désertification et la dégradation des terres ; renforcer la mise en application des lois existantes et élaborer d'autres régissant la gestion des ressources naturelles ; et d'identifier et adopter des alternatives pour atténuer la dégradation des ressources naturelles. Les domaines d'intervention identifiés sont les suivants :

- Renforcement d'un environnement politique, législatif et institutionnel favorable à la protection de l'environnement;
- Aménagement et utilisation rationnelle des terres;
- Aménagement et gestion durable des forêts;
- Gestion rationnelle des ressources en eau ;
- Exploitation rationnelle des mines et carrières ;
- Amélioration des techniques agricoles et d'élevage ;
- Renforcement de la mise en œuvre du programme national de l'habitat regroupé ;
- Promotion des sources d'énergies alternatives au bois ;
- Création des sources d'emplois pour lutter contre la pauvreté ;
- Renforcement du programme de recyclage des déchets ménagers et industriels.
- Coopération internationale, régionale et sous régionale;
- Recherche et système de suivi-évaluation.

Le budget estimatif pour la mise en œuvre du PAN est de deux milliards trois cent quatre vingt trois millions trois cent trente mille deux cent dollars US (2 383 330 200 USD).

➤ RDC

Le PAN de la RDC a été présenté par M. Jean Muneng ILUNGA, PF CNULD. L'on retiendra de sa communication que leur PAN a été adopté le 25 mai 2005 et il s'articule autour des stratégies de planification macroéconomique nationales (DSRP, ODM et UNDAF). Il prend également en compte les orientations stratégiques du processus de planification environnementale (élaboration du PNAE) et des stratégies de mise en œuvre des autres conventions environnementales (notamment UNFCCC, CBD). Il est basé d'une part sur des informations recueillies lors des ateliers de concertation auprès de toutes les parties prenantes nationales impliquées, et d'autre part sur l'exploitation et l'analyse des données relatives au cadre biophysique et socio-économique national, aux stratégies nationales et sous-régionales de lutte contre la dégradation des terres, et enfin au domaine de coopération des partenaires au développement. Il a pour ambition d'être le cadre stratégique de référence en matière de lutte contre la dégradation des terres et la déforestation en RDC.

On a aussi noté que l'absence d'une politique nationale et cohérente pouvant permettre une gestion stratégique et rationnelle des ressources naturelles en général et celles des terres en particulier, est à la base des problèmes. Cependant certaines actions sont menées pour palier à cette situation.

➤ Congo

Le PAN du Congo a été présenté par M. Pierre BATOUNGADIO, PF CNULD. Il s'est appesanti sur la mise en œuvre du PAN, les contraintes, les opportunités et les perspectives. Il est ressorti de cette présentation que le PAN du Congo a été adopté le 8 mars 2006. Il existe

un cadre juridique et un cadre institutionnel favorables à sa mise en œuvre. Parmi les contraintes rencontrées, on peut citer : l'insuffisance des mécanismes d'information et la maîtrise des connaissances en matière de la dégradation des terres pour une meilleure prise de décision, la mauvaise gouvernance en matière de gestion des ressources financières, des équipements et des biens, la faible aptitudes des juristes dans le domaine de dégradation des terres, le faible intérêt pour le secteur privé d'investir dans le secteur de l'environnement, la faiblesse du dispositif national de suivi et d'évaluation des activités spécifiques dans le domaine de la dégradation des terres, la faiblesse dans la mobilisation des ressources humaines, techniques et financières pour la mise en œuvre de la CDD et du PAN et l'insuffisance des structures nationales de recherche scientifique et technologique dans le domaine de la dégradation des terres.

Comme opportunités, M. BATOUNGADIO a souligné l'intégration des préoccupations environnementales dans les politiques sectorielles, l'émergence de la société civile et du secteur privé œuvrant dans le secteur de l'environnement et l'adoption d'un programme national d'afforestation et de reboisement par le Gouvernement de la République visant la mise en place d'un million d'hectares pendant 10 ans. Son pays envisage d'identifier les besoins en renforcement des capacités dans le domaine de la dégradation des terres.

- **Les réflexions préliminaires sur l'alignement des PAN/LCD en Afrique Centrale**

Après la présentation des PAN par les PF CNULD, M. Sven Walter chargé de Programme Afrique de l'Ouest et Afrique centrale au sein du Mécanisme Mondial a fait une présentation sur la situation actuelle en Afrique centrale en vue d'engager les réflexions sur le processus d'alignement des PAN dans cette sous-région. Il a tout d'abord rappelé les résultats de l'analyse de la qualité des PAN qui avait été faite en 2008 par le GTCCD à Douala. Cette analyse avait fait état d'une faible mise en œuvre des PAN à cause :

- de l'instabilité institutionnelle ;
- de l'intégration nationale difficile de la GDT dans les processus politiques ;
- d'une faible concertation entre les acteurs ; et
- d'un faible accès aux ressources financières.

Il a ensuite fait allusion aux progrès réalisés par les pays de la COMIFAC depuis 2008 pour la mise en œuvre des PAN. Parmi ces progrès, l'on peut citer : le fonctionnement du GTCCD/COMIFAC, le suivi de la mise en œuvre de la CNULD par les centres de liaison (COMIFAC, CEEAC) qui se traduit par l'adoption du PASR/ CNULD en 2008, participation à la COP 9 et au CRIC 9, l'intégration de la CNULD /GDT dans l'ordre du jour des réunions du PFBC et d'autres rencontres sous-régionaux (Conseil des Ministres, EDF, etc.), la validation des PAN en RCA et Rwanda, la validation/préparation des stratégies intégrées de financement (SIF) au Cameroun, RCA, Rwanda, Burundi et Guinée Equatoriale, et l'adoption de la Feuille de route 2011 du GTCCD.

M. Walter a souligné que ces activités contribuent directement à l'alignement des PAN. Il a aussi proposé une démarche qui consiste à identifier, sur la base des goulots d'étranglement et des opportunités existants, les actions nécessaires, selon l'ordre des priorités nationales, pour renforcer la mise en œuvre des PAN.

- **Les directives pour l'alignement des PAN sur la stratégie décennale (2008-2018) de la CNULD**

Les directives pour l'alignement des PAN ont été présentées par M. Stanislas TARONY du Secrétariat de la Convention. Il a tout d'abord rappelé les différentes étapes qui ont conduit à l'adoption de ces directives. Il est ressorti de sa présentation que toutes les sous-régions avaient été consultées avant l'adoption des directives sauf l'Afrique centrale. Ce qui a fait l'objet de plusieurs interrogations sur la place des pays de l'Afrique centrale au sein de la CNULD. Après ces échanges, il a poursuivi sa présentation par les deux cas de figure qui se présentent dans ce processus à savoir la révision et l'alignement des PAN. L'on retiendra qu'on parle de l'Alignement si certaines ou la totalité des activités du PAN adressent les 5 objectifs opérationnels et il s'agit d'identifier les activités en question et leur donner priorité sur les autres et de Révision: si les activités ne contemplent pas tous les objectifs opérationnels et il y a lieu de procéder à une révision du PAN conformément aux Résultats escomptés de l'objectif opérationnel 2 de la Stratégie. Il a par la suite donné quelques aspects à considérer pendant le processus d'alignement. Il est aussi ressorti de sa présentation qu'à la fin de ce processus, on doit avoir des PAN alignés, intégrés et incorporés dans le cadre de développement nationaux. Et ces PAN devraient permettre la mise en place de cadre d'investissement intégrés pour la promotion des approches et des pratiques de gestion durable des terres.

- **Le processus du Programme Détaillé du Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) en Afrique centrale**

Cette présentation a été faite par M. Remy MUKONGO SHABANTU, Expert en Economie Forestière et Gestion Durable des Forêts de la CEEAC. Il s'est focalisé sur: le cadre légal du PDDAA, sa composition, son lien avec la CNULCD, les organismes chargés de sa mise en œuvre, état de sa mise en œuvre en Afrique Centrale et son intégration dans l'alignement des PAN. L'on retiendra de cette communication que la Déclaration de Maputo est le cadre légal du PDDAA. Cette déclaration demande aux africains de mettre en œuvre, en toute urgence, le PDDAA et d'allouer au moins 10% de budget national au secteur de l'agriculture et du développement rural. Le PDDAA a quatre domaines prioritaires à savoir :

- l'extension de la superficie sous aménagement durable des terres;
- l'amélioration des infrastructures rurales et des capacités liées au commerce pour l'accès aux marchés;
- l'augmentation de la sécurité alimentaire et réduction de la faim;
- et la recherche agricole, adoption et dissémination de la technologie.

Le PDDAA a un lien étroit avec la CNULD en ce sens qu'il est le cadre de travail pour la promotion de l'agriculture durable, du développement rural et la sécurité alimentaire à travers la gestion durable des terres.

La CEEAC est l'institution chargée de la coordination et de facilitation du PDDAA en Afrique Centrale.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme dans la sous région, la CEEAC est entrée en contact avec le NEPAD pour la mise en place du projet de Gestion Durable des terres en Afrique Centrale. Ce projet est cofinancé par le FEM (300 000 USD), TerrAfrica et la CEEAC. Il a été convenu que la CEEAC présente de façon détaillée ce projet lors de la quatrième réunion du GTCCD qui se tiendra du 17 au 19 août 2011 à Douala.

2.5. Travaux en sous groupes

Au terme des diverses présentations en plénière, des sessions de travaux en groupe ont été organisées.

- Session 1.

Les travaux de la première session ont été faits par 3 groupes et portaient sur : les contraintes dans la mise en œuvre des PAN, les activités à mener en vue de lever ces contraintes et les opportunités.

- Session 2

Tout comme la première session, les travaux de la deuxième session ont été réalisés par 3 groupes. Il a été demandé à chaque groupe d'appliquer l'outil d'aide à la prise de décision devant faciliter l'identification des besoins de révision des PAN (annexe 5 des directives) et d'identifier les activités prioritaires pour l'alignement/révision des PAN.

2.6. Divers

- *Allocation du FEM-5*

Suite à la présentation des trois options de l'allocation FEM-5 pour l'élaboration ou l'alignement des PAN sur la stratégie décennale (2008-2018) et pour les deux prochains cycles de rapportage à travers le système PRAIS (2012-2013) et (2014-2015) par Chouaïbou en collaboration avec Messieurs Sven Walter et Satnislao Tarony, les Points Focaux ont échangé sur les trois options et à l'unanimité ils ont choisi l'option 3 c.-à-d., le Programme général « Projet Parapluie » qui sera exécuté par le PNUE. Toutefois, ils ont souhaité avoir plus d'information sur l'appui technique et que l'allocation pour les activités au niveau national soit de 75 000 USD et non de 50 000 USD.

- *Quatrième atelier du GTCCD*

L'agenda provisoire de cet atelier a été présenté. Il a été convenu que cet atelier se tienne du 17 au 19 août 2011 à Douala en vue de préparer la dixième Conférence des Parties (CdP10) à la CNUCLD qui se tiendra en Corée du Sud du 10-21 Octobre 2011.

- *Célébration de la journée internationale de lutte contre la désertification*

Un poster préparé par le Pilotage du GTCCD pour la célébration de cet évènement a été présenté et il a été demandé au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC de transmettre ce poster au Secrétariat de la CNUCLD et de le poster sur le site Web de la COMIFAC.

2.7. Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été ponctuée par : les mots de circonstance du représentant du Secrétariat de la CNULD et du représentant de la CEEAC, du Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC et du Point Focal CCD du Burundi au nom du Ministre de l'Eau, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme du Burundi.

3. RESULTATS

L'atelier de renforcement des capacités des Points Focaux des pays de l'espace COMIFAC sur l'alignement des PAN sur la stratégie décennale (2008-2018) a permis de définir une vision commune des pays d'Afrique centrale par rapport à l'alignement, de choisir une des options de l'allocation du FEM-5 pour cet exercice et d'élaborer une feuille de route générique qui va servir de base pour l'élaboration des feuilles de route nationales pour l'alignement des PAN. Les Points Focaux Nationaux ont aussi acquis les connaissances et le savoir faire nécessaire pour l'alignement des PAN sur la Stratégie.

3.1. Vision commune des pays d'Afrique centrale pour l'alignement des PAN

Les participants ont défini la vision commune des pays d'Afrique centrale par rapport à l'alignement des PAN en ces termes : « D'ici 2018, les PAN alignés des pays d'Afrique centrale sont intégrés dans les politiques nationales de développement, pris en compte dans le budget national et mis en œuvre de manière concertée et efficace avec l'implication de tous les acteurs nationaux clés et l'appui technique et financier des partenaires au développement et du secteur privé. »

3.2. Option de l'allocation du FEM-5 choisie par les pays de l'Afrique centrale

A l'unanimité, les pays membres de la COMIFAC ont opté pour l'option 3 qui porte sur un programme général qui sera exécuté par le PNUE « Projet Parapluie ». Toutefois, ils ont demandé que l'appui technique soit clarifié et que le montant pour les activités au niveau national soit 75 000 USD et non 50 000 USD.

3.3. Feuille de route générique pour l'alignement des PAN dans les pays de l'espace COMIFAC

Etapes	Activités	Echéance	Responsables
Restitution des résultats de l'atelier de renforcement des capacités des Points Focaux tenu à Bujumbura (14-17 juin 2011)	Elaborer un message (conclusions de l'atelier et les prochains événements)	Fin juin 2011	SE COMIFAC
	Elaborer et adresser un résumé exécutif d'une à deux pages au Ministre tout en sollicitant la mise en place d'une petite équipe pour appuyer le Point Focal	25 juin 2011	PFN
	Restitution des résultats de l'atelier auprès de l'ONC ou aux parties prenantes primaires	Fin juillet 2011	PFN
Planification	Elaboration d'une feuille de route nationale	Fin juillet 2011	PFN et son équipe
	Identification des priorités et des besoins pour l'alignement	Novembre 2011	PFN et son équipe
Mobilisation des ressources financières	Elaborer et soumettre la demande pour les allocations du FEM5	15 juillet 2011	PFN
	Identifier et mobiliser les financements complémentaires		
Consultations	Elaboration et validation des TDR des consultants	Janvier 2012	ONC
	Recrutement des consultants	Février 2012	ONC
	Atelier d'orientation aux consultants	Février 2012	ONC
	Elaboration d'une stratégie de plaidoyer auprès des décideurs	Mars 2012	PFN
	Organiser les concertations avec les parties prenantes	Mai 2012	PFN et Consultants
	Collecte des données biophysiques et socioéconomiques	Juillet 2012	Consultants
	Elaborer/finaliser /valider le cadre d'investissement intégré	Fin 2012	PFN
Appui technique		Continue	SE COMIFAC
Validation et diffusion des rapports des consultants	Organiser un atelier de concertation de l'ONC élargie à d'autres parties prenantes	Octobre 2012	PFN et son équipe
	Edition et diffusion des rapports	Fin 2012	PFN et son équipe
Inclusion des PAN dans les programmes nationaux de développement		Continue	Ministère Environnement
Suivi-évaluation		Continue	SF COMIFAC

4. RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme des travaux, les participants ont adopté les résolutions et formulé des recommandations.

4.1. Résolutions

Les participants l'atelier sous régional de renforcement des capacités des Points Focaux Nationaux de la CNULD sur l'alignement des PAN sur la stratégie décennale (2008-2018) tenu du 14 au 17 juin 2011 à Bujumbura, au Burundi, décident que :

- A partir de la prochaine réunion du GTCCD, le Secrétariat Exécutif devra transmettre directement le communiqué final aux Ministres de l'Environnement ;
- La quatrième réunion du GTCCD se tiendra à Douala, au Cameroun du 17 au 19 août 2011 en vue de préparer la CdP 10 qui se tiendra en Corée du Sud du 10 au 21 octobre 2011 ;
- La CEEAC devra présenter de façon détaillé le « Projet de Gestion Durable des terres en Afrique Centrale » qu'elle va mettre en œuvre en collaboration avec le NEPAD à l'occasion de la quatrième réunion du GTCCD ;
- Les pays membres de la COMIFAC optent pour l'option 3 pour l'allocation du FEM5. C'est-à-dire pour le « Projet Parapluie » du PNUE sous réserve que le PNUE augmente l'allocation pour les activités niveau national à 75 000 USD au lieu de 50 000 USD.

4.2. Recommandations

Au terme de cet atelier, les participants ont recommandé :

Aux pays de :

- Prendre des mesures adéquates pour le fonctionnement des Points Focaux Nationaux (PFN) de la CNULD ;
- Elaborer la feuille de route nationale pour l'élaboration, l'alignement ou la révision du PAN ;
- Envoyer la demande au Secrétariat du FEM pour solliciter l'allocation pour l'alignement du PAN ;
- Mettre en place une petite équipe légère devant appuyer le PFN dans ses missions ;
- Mettre en place ou renforcer l'ONC ;
- Développer un programme national de renforcement des capacités en matière de gestion durable des terres ;
- Intégrer la gestion durable des terres dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté ;
- Développer une stratégie nationale d'information sur la gestion durable des terres ;
- Impliquer les acteurs potentiels du secteur privé dans les initiatives de la lutte contre la dégradation de terres.

A la COMIFAC de :

- Faire le plaidoyer auprès des autorités nationales pour la mise en place d'un ONC efficace et opérationnel ;
- Sensibiliser les Ministres en charge de l'Environnement de ses pays membres sur les enjeux de la CdP10 en vue de les encourager à y participer ;
- Accompagner techniquement et suivre le processus d'alignement des PAN au niveau national.

Au Mécanisme Mondial de :

- Poursuivre l'appui au pays membres de la COMIFAC pour l'élaboration de leurs cadres d'investissement.

Au Secrétariat de la CNULD de :

- Prendre les dispositions afin que l'accès à l'allocation du FEM-5 pour l'alignement soit facile.

Fait à Yaoundé le 08 juillet 2011

Le rapporteur

Chouaïbou NCHOUTPOUEN

ANNEXES

ANNEXE 1 Agenda, Ordre du Jour et programme atelier

ANNEXE 2 Liste des Participants

ANNEXE 3 Résultats travaux en groupe session 1

ANNEXE 4 Résultats travaux en groupe session 2

ANNEXE 1 Agenda de l'atelier

MARDI 14 JUIN 2011		
HORAIRES	ACTIVITES	RESPONSABLES
SESSION 1 : OUVERTURE ET INTRODUCTION		
08H30 – 09H00	Inscription	Elizabeth KOUAM
09H00 – 10H00	<p style="text-align: center;">Cérémonie d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mot de circonstance du Représentant du Secrétariat CCD et du Mécanisme Mondial ; ▪ Mot de circonstance du Représentant de la CEEAC ; ▪ Allocution de bienvenue du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ; ▪ Discours d'ouverture de S.E. le Ministre de l'Eau, l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme du Burundi. ▪ Photo de famille 	Modération
10H00 – 10H30	Pause Café	
10H30 – 11H00	<p style="text-align: center;">Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation des participants ; ▪ Présentation des objectifs, du programme et de la méthodologie de l'atelier de renforcement des capacités 	Chouaibou Nchoutpouen
SESSION 2 : PRESENTATION DE LA STRATEGIE DECENNALE (2008-2018) DE LA CNULD ET ALIGNEMENT		
11H00 – 12H00	- Stratégie décennale (2008-2018) de la CNULD	Chouaibou Nchoutpouen
12H00 – 13H00	Concept de l'Alignement des PAN	TARONY, STANISLAO
13H00 – 14H00	Pause Déjeuner	
14H00 – 14H15	Constitution de groupes de travail	Chouaibou Nchoutpouen
14H15 – 16H00	Présentation des PAN	PF CCD: Burundi, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale.
16H00 – 16H15	Pause café	
16H15 – 16H30	Évaluation de la journée	
MERCREDI 15 JUIN 2011		
08H00 – 08H15	Restitution synthèse de la journée du mardi 14 juin 2011	Rapporteur du groupe A
08H15 – 10H00	Présentation des PAN (suite)	PF CCD : RDC, Rwanda, et Tchad
10H00 – 10H30	Pause Café	
SESSION 3 : IDENTIFICATION DES LACUNES DES PAN ET ACTIONS A MENER POUR LES COMBLER		
10H30 – 13H00	Travaux en groupes	Facilitateurs des groupes
13H00 – 14H00	Pause Déjeuner	
14H00 – 15H00	Restitution des travaux en groupes	Rapporteurs des groupes

15H00 – 16H00	Réflexions préliminaires sur l'alignement des PAN en Afrique Centrale	Sven Walter
16H00 – 16H15	Pause Café	
16H15 – 16H30	Évaluation de la journée	
JEUDI 16 JUIN 2011		
08H30 – 09H00	Restitution synthèse de la journée du Mercredi 15 juin 2011	Rapporteur du groupe B
09H00 – 10H00	Directives sur l'alignement	TARONY, STANISLAO
10H00 – 10H30	Pause Café	
SESSION 4: DIRECTIVES SUR L'ALIGNEMENT		
10H30 – 11H30	Directives sur l'alignement (suite)	TARONY, STANISLAO
11H30 – 13H00	Travaux en groupes (identification des contraintes d'application des directives et les moyens pour les surmonter)	
13H00 – 14H00	Pause Déjeuner	
14H00 – 15H00	Travaux en groupes (suite)	
15H00 – 16H00	Restitution des travaux en groupes	
16H00 – 16H15	Pause café	
16H15 – 16H30	Évaluation de la journée	
VENDREDI 17 JUIN 2011		
08H00 -08H15	Restitution synthèse de la journée du jeudi 16 juin 2011	Le rapporteur du groupe C
08H15- 09H00	Consolidation de la liste des actions à mener pour l'alignement des PAN	Chouaïbou N.
09H00 – 10H00	Élaboration de la feuille de route générique en plénière	Chouaïbou N.
10H00 – 10H30	Pause Café	
SESSION 5 ELABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE GENERIQUE		
10H30 – 11H30	Élaboration de la feuille de route générique en plénière (Suite)	Chouaïbou N.
11H30 – 12H00	Processus PDDAA en Afrique Centrale	Remy Mukongo
12H00 – 13H00	Allocation FEM5	Chouaïbou, Sven et Stanislaol
SESSION 6 : QUESTIONS FINALES		
13H00 – 13H30	Cérémonie de clôture	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mot de circonstance du Représentant du SCCD ; ▪ Mot du Représentant de la CEEAC ; ▪ Mot du Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC ; ▪ Allocution de clôture du Représentant du Ministre de l'Eau, l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme du Burundi. 	
13H30 – 15H00	Fin de l'atelier par un Déjeuner	

ANNEXE 2 Liste des Participants

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	PROVENANCE	CONTACTS
1.	Martin TADOUM	Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC	Cameroun	tadoum@yahoo.fr
2.	NCHOUTPOUEN CHOUAIBOU	Chargé de la Biodiversité et de la Désertification au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC	Cameroun	cnchoutpouen@yahoo.fr
3.	Elizabeth AYUK AGBOR KOUAM	Assistante de Direction	Cameroun	lizayuk@yahoo.com
4.	Remy MUKONGO	CEEAC	Gabon	remymuk@yahoo.fr
5.	Dominique KUITSOUC	CEEAC	Gabon	dkuitsouc61@gmail.com ;
6.	TARONY, STANISLAO	Secrétariat CCD	Tunis	s.tarony@afdb.org
7.	Sven WALTER	Mécanisme Mondiale (MM)	Italie	s.walter@global-mechanism.org
8.	MACUMI Antoinette	Point Focal National CCD	Burundi	Macsasa72@yahoo.fr
9.	Pierre BATOUNGADIO	Point Focal National CCD	Congo	batoungadiop@yahoo.fr
10	M. Martial AGONDOGO	Assistant Point Focal National CCD et Modérateur plateforme électronique de la COMIFAC	Gabon	martial.agondogo@laposte.net
11	Antonio MICHA ONDO	Point Focal National CCD	Guinée Equatoriale	Amicha_antonio@yahoo.fr
12	Jean ILUNGA MUNENG	Point Focal National CCD	RDC	jean_muneng57@yahoo.fr
13	Dismas BAKUNDUKIZE	Point Focal National CCD	Rwanda	bakudismas@yahoo.com
14	Heliodoro Pires QUARESMA	Point Focal National CCD	Sao Tome&Principe	heliocart@hotmail.com

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	PROVENANCE	CONTACTS
15	MAIBE KOMANDJE	Point Focal National CCD	Tchad	maibekomandje@hotmail.com
16	Ir. Jean-Marie NIBIRANTIJE	Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme	Burundi	Tél. : (257) 22 22 49 79
17	Richard-Nixon NDAYILEYE	Point Focal adjoint CCD	Burundi	ndarichnix@yahoo.fr
18	Barnabe MUTERAGIRANWA	Coordonnateur du Projet Renforcement des Capacités pour la Gestion Durable des Terres	Burundi	muteragiranwab@yahoo.fr

ANNEXE 3 Résultats travaux en groupe session 1

CONTRAINTES	ACTIVITÉS	OPPORTUNITES
Insuffisance des ressources	Mobilisation des ressources existantes et potentielles	Existence de stratégies de mobilisation des ressources Existence des cadres d'investissements
Insuffisance des mécanismes d'information et la maîtrise des connaissances en matière de la GDT pour une meilleure prise de décision	Développer une stratégie nationale d'information à la GDT ; Adapter les curricula dans les écoles et centres de formation en matière de GDT	Alignement des PAN
Instabilité institutionnelle (Ministre, PF..)	Mettre en place une équipe chargée de travailler avec le PF	
Mauvaise gouvernance en matière de gestion des ressources financières, des équipements et des biens	Plaidoyer auprès des hautes autorités du pays	
Faiblesse des capacités techniques en GDT	Développer un programme national de renforcement des capacités	
Faiblesse du dispositif national de suivi et d'évaluation des activités spécifiques (Instances de coordination et concertation) dans le domaine de la GDT;	Plaidoyer auprès des autorités pour la mise en place d'un ONC efficace et opérationnel	
Faiblesse dans la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre du PAN.	Stratégie de mobilisation des ressources financières ou SFI	GEF 5 Star et mobilisation par convention, Appui par le MM par la mise en œuvre de la SFI
Faible intérêt des autorités politiques	Plaidoyer auprès des autorités accompagné par une étude du coût de l'inaction ;	
Insuffisance des structures nationales de recherche scientifique et technologique dans le domaine de la dégradation des terres	Renforcer les capacités des structures de recherche ; Développer des collaborations avec les partenaires afin de faciliter le transfert de technologie ;	
Faible intégration de la GDT dans les stratégies de développement nationales	mainstreaming	ONC est fonctionnel
Appropriation insuffisante de la GDT par les autres acteurs	mainstreaming	
Problèmes d'opérationnalisation des organes de coordination nationale	Sensibilisation des membres potentiels de l'ONC Validation des TDR de l'ONC par une autorité supérieure Donner le mandat à l'ONC de fonctionner comme comité de pilotage des projets liés à la GDT	Il existe des correspondants gdt dans les secteurs impliqués(ONC)

Faible sensibilisation sur les enjeux de la GDT	Donner des moyens conséquents pour le fonctionnement des points focaux Préparation d'une ébauche de décision pour considération par les Ministres de la COMIFAC sur le fonctionnement des points focaux	Financement FEM disponibles pour les activités habilitantes
Faiblesse ou inadéquation de la législation foncière		
Indisponibilité et inaccessibilité des données scientifiques	Suivi régulier de la collecte des données relatives aux indicateurs Création d'une base de données (utilisation efficace du PRAIS)	Système PRAIS existant Mise à jour permanente des données

ANNEXE 3 Résultats travaux en groupe session 2

TERMES DE REFERENCE DES GROUPES DE TRAVAIL

1. Appliquer l'outil d'aide à la prise de décision devant faciliter l'identification des besoins de révision des PAN (annexe 5 des directives)

- Discuter les questions de l'annexe 5 des directives (une après l'autre) et donner des réponses pour chaque pays.
- Indiquer les questions auxquelles vous ne pouvez pas répondre.

Matrice à remplir : Voir annexe.

2. Identifier les activités prioritaires pour l'alignement/révision des PAN

- Revoir le tableau « Identification des contraintes de la mise en œuvre des PAN » qui est basé sur les résultats préliminaires des groupes de travail de mercredi, 16 juin.
- Identifier pour chaque pays les activités prioritaires qui contribuent en même temps i) au renforcement de la mise en œuvre du PAN et ii) à son alignement/révision.
- Veiller que les activités prioritaires identifiées soient i) réalisables et ii) finançables par les budgets disponibles ou les budgets FEM disponible pour l'alignement (USD50.000)
- Au cas où l'activité prioritaire proposée n'est pas incluse dans le tableau mentionné ci-dessous, ajouter la dans le tableau.

Matrice à remplir : Voir annexe.

Tache 1 :

Questions	Gabon	Congo
OO1. Plaidoyer		
<i>Formulation d'une stratégie nationale, sous-régionale et régionale de communication et d'éducation</i>		
Est ce que des groupes cibles ont été identifiés ?	Les groupes cibles sont connus	Les groupes cibles sont connus
Est ce que des messages clefs en fonction des groupes cibles ont été définis?	Non, cependant des idées à exprimer de slogans sont connus mais pas mis à la portée des groupes cibles.	Non, cependant des idées à exprimer de slogans sont connus mais pas mis à la portée des groupes cibles.
Est ce que des méthodes et des approches de communication à appliquer ont été identifiées ?	Des méthodes et des approches de communication sont identifiées par groupe cible et existes	Des méthodes et des approches de communication sont identifiées par groupe cible et existes
A-t-on fait un examen des outils de communication existants et identifié de nouveaux outils possibles ?	Il existe des idées contenu dans le plan de communication du PAN	Il existe des idées contenu dans le plan de communication du PAN
OO2. Cadre politique		
<i>Intégration dans les plans de développement national</i>		
Le PAN a-t-il été incorporé dans la stratégie de développement national avec un budget, des objectifs à atteindre et des échéances à respecter?	Pas spécifique, il existe une politique de gestion de l'environnement (gestion des sols) et certaines activités sont en cours et sont budgétisées.	
<i>Liens avec d'autres programmes: changement climatique, sécurité alimentaire, rareté de l'eau, protection des forêts</i>		
Dans le contexte du PAN, a-t-on tenu compte d'autres programmes tels que la réduction de la pauvreté, le changement climatique, la sécurité alimentaire, la rareté de l'eau, la protection des forêts ou autres?	Oui, pris en compte	Oui, pris en compte
<i>Coopération trans-sectorielle, chevauchements, mandats</i>		
Existe-t-il un comité de coordination nationale avec des délégués de tous les ministères clefs? Si oui, à quelle fréquence se réunit-il?	ONC existant, mais non opérationnel ,	ONC existant, mais non opérationnel ,
Dans quelle mesure les mandats des ministères clefs se chevauchent-ils ou entrent-ils en conflit?	Conflit de compétences	Conflit de compétences
Peut-on croire que les difficultés potentielles pourront être résolues par	L'idéal c'est oui	L'idéal c'est oui

une coordination transsectorielle ?		
Qui sont les parties prenantes clefs? Participent-elles à l'examen du PAN et à sa mise en œuvre?	Membre de l'ONC.	Membre de l'ONC.
Des représentants des administrations et de tous les grands groupes, y compris les organisations non gouvernementales, les organisations ancrées dans la communauté, les syndicats, les associations de femmes, les milieux universitaires et les entités du secteur privé ont-ils été associés à la formulation et à la mise en œuvre du PAN?	Oui, tous ont été consultés et impliqués.	Oui, tous ont été consultés et impliqués.
Un mécanisme institutionnel a-t-il été créé pour intégrer tous ces acteurs, par exemple une commission nationale?	Pas fait de manière formelle .	Pas fait de manière formelle .
<i>Cadre législatif et politique, environnement juridique favorable</i>		
Existe-t-il un environnement favorable à la mise en œuvre du PAN?	Tout à fait favorable	Tout à fait favorable
Que faut-il faire pour l'améliorer?	Bonne gouvernance à appliquer	Bonne gouvernance à appliquer
003. Science & technologie		
<i>Données de référence socioéconomiques / biophysiques :</i>		
Le PAN peut prendre appui sur des données concrètes et vérifiables ?	Oui, c'est la base du travail.	Oui, c'est la base du travail
Comment ces données peuvent elles être intégrées dans un cadre d'investissement intégré ?	Des données existent et nécessitent une mise à jour pour répondre à la dynamique des changements observés	Des données existent et nécessitent une mise à jour pour répondre à la dynamique des changements observés
<i>Indicateurs Socioéconomiques et Biophysiques</i>		
Un ensemble d'indicateurs et de repères a-t-il été établi pour chaque grande catégorie?	Non pris en compte	Non pris en compte
Existe-t-il des bases de données et des informations sur les facteurs physiques et socioéconomiques?	Elles existent	Elles existent
Quelle en est la source? Peuvent-elles servir de données de référence?	Elles sont variées. Oui	Elles sont variées. Oui
<i>Evaluation de la surveillance :</i>		
Le pays dispose-t-il d'un système d'évaluation de surveillance de la Désertification ? Si oui en est-il tenu compte dans le PAN ?	Il existe des systèmes de monitoring axés sur la gestion forestière. Non, mais ils doivent être intégrés	Il existe des systèmes de monitoring axés sur la gestion forestière. Non, mais ils doivent être intégrés
<i>Rôle de la science et de la technologie</i>		
Dans quelle mesure la communauté scientifique et technique participe-t-	Elle participe en fonction des programmes	Elle participe en fonction des

elle à la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse?	de recherches propres à chaque structure et sur la thématique de GDT	programmes de recherches propres à chaque structure et sur la thématique de GDT
Le secteur de la recherche et développement prend-il une part active à la recherche de solutions aux problèmes de la dégradation des terres, de la désertification et de la sécheresse?	Oui	Oui
OO4 Renforcement des capacités :		
<i>Auto-évaluation nationale :</i>		
A-t-on procédé à une analyse des besoins (main d'œuvre, finance, appui technique) ?	ANCR validé	ANCR validé
OO5 Finance		
<i>Stratégie de financement, sources, priorités d'investissement</i>		
Le pays a-t-il une stratégie intégrée de financement de la mise en œuvre du PAN?	Non pas encore	Non pas encore
Le PAN bénéficie-t-il de fonds du gouvernement central ou des gouvernements au niveau des provinces ou des États?	Oui, mais problème de gouvernance	Non
Des priorités ont-elles été fixées dans le cadre du PAN?	Oui, mais pas mis en œuvre	Oui, mais pas mis en œuvre
<i>Sources de financement, Allocations budgétaires:</i>		
Le Mécanisme mondial est-il associé à la mobilisation de ressources?	Oui	Oui
Avez-vous déjà reçu des fonds d'une institution bilatérale ou multilatérale?	Oui	Oui
Des fonds ont-ils été reçus d'un gouvernement national, provincial ou local?	Oui, problème de gouvernance	Oui, cependant problème de procédures de décaissement
Des fonds sont-ils alloués par le biais du budget d'un ministère d'exécution ou d'un fonds spécial?	Non	Oui
Question d'ordre général		
Est ce que le PAN constitue un document de stratégie tel que défini dans la décision 3 COP8 ? Sinon quelle sont les mesures à prendre pour le rendre conforme ?	Non	Non

Questions	Pays 1	Pays 2	Pays 3
OO1. Plaidoyer	BURUNDI	TCHAD	SAO TOME
<i>Formulation d'une stratégie nationale, sous-régionale et régionale de communication et d'éducation</i>			
Est ce que des groupes cibles ont été identifiés ?	OUI	OUI	NON
Est ce que des messages clefs en fonction des groupes cibles ont été définis?	OUI	OUI	NON
Est ce que des méthodes et des approches de communication à appliquer ont été identifiées ?	OUI	OUI	NON
A-t-on fait un examen des outils de communication existants et identifié de nouveaux outils possibles ?	OUI/existant NON pour les nouveaux outils possibles	OUI/existant NON pour les nouveaux outils possibles	NON
OO2. Cadre politique			
<i>Intégration dans les plans de développement national</i>			
Le PAN a-t-il été incorporé dans la stratégie de développement national avec un budget, des objectifs à atteindre et des échéances à respecter?	EN COURS	OUI	NON
<i>Liens avec d'autres programmes: changement climatique, sécurité alimentaire, rareté de l'eau, protection des forêts</i>			
Dans le contexte du PAN, a-t-on tenu compte d'autres programmes tels que la réduction de la pauvreté, le changement climatique, la sécurité alimentaire, la rareté de l'eau, la protection des forêts ou autres?	OUI	OUI, Sauf pour le changement Climatique	NON
<i>Coopération trans-sectorielle, chevauchements, mandats</i>			
Existe-t-il un comité de coordination nationale avec des délégués de tous les ministères clefs? Si oui, à quelle fréquence se réunit-il?	Prévu dans le PAN, mais pas encore opérationnel	OUI au moins une fois l'an	OUI pas opérationnel
Dans quelle mesure les mandats des ministères clefs se chevauchent-ils ou entrent-ils en conflit?	Chevauchement/ Mise en ouvre	Chevauchement/ Mise en ouvre	*
Peut-on croire que les difficultés potentielles pourront être résolues par une coordination trans sectorielle ?	OUI	OUI	OUI
Qui sont les parties prenantes clefs? Participent-elles à l'examen du PAN et à sa mise en œuvre?	Ministères Impliqués (Plan, Finance, Les	Ministères Impliqués (Plan, Finance, Les Affaires secteurs	Ministères Impliqués (Plan, Finance, Les

	Affaires secteurs du développement Rural etc. – OSC- ONG Les partenaires Multi et Bilatéraux/OUI	du développement Rural etc. – OSC - ONG - Les partenaires Multi et Bilatéraux/OUI	Affaires secteurs du développement Rural etc. – OSC - ONG Les partenaires Multi et Bilatéraux/OUI
Des représentants des administrations et de tous les grands groupes, y compris les organisations non gouvernementales, les organisations ancrées dans la communauté, les syndicats, les associations de femmes, les milieux universitaires et les entités du secteur privé ont-ils été associés à la formulation et à la mise en œuvre du PAN?	OUI	OUI	OUI
Un mécanisme institutionnel a-t-il été créé pour intégrer tous ces acteurs, par exemple une commission nationale?	OUI	OUI	*
<i>Cadre législatif et politique, environnement juridique favorable</i>			
Existe-t-il un environnement favorable à la mise en œuvre du PAN?	NON	NON	*
Que faut-il faire pour l'améliorer?	MOYEN – Conscientisation des parties prenantes	MOYEN – Conscientisation des parties prenantes	*
003. Science & technologie			
<i>Données de référence socioéconomiques / biophysiques :</i>			
Le PAN peut prendre appui sur des données concrètes et vérifiables ?	NON	NON	*
Comment ces données peuvent elles être intégrées dans un cadre d'investissement intégré ?	EN COURS	NON	NON
<i>Indicateurs Socioéconomiques et Biophysiques</i>			
Un ensemble d'indicateurs et de repères a-t-il été établi pour chaque grande catégorie?	NON	NON	NON
Existe-t-il des bases de données et des informations sur les facteurs physiques et socioéconomiques?	NON	NON	NON
Quelle en est la source? Peuvent-elles servir de données de référence?	NON	NON	NON
<i>Evaluation de la surveillance :</i>			
Le pays dispose-t-il d'un système d'évaluation de surveillance de			

la Désertification ? Si oui en est-il tenu compte dans le PAN ?	NON	NON	NON
<i>Rôle de la science et de la technologie</i>			
Dans quelle mesure la communauté scientifique et technique participe-t-elle à la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse?	Oui par la recherche de développement	Oui par la recherche de développement/savoir faire local	Oui par la recherche de développement
Le secteur de la recherche et développement prend-il une part active à la recherche de solutions aux problèmes de la dégradation des terres, de la désertification et de la sécheresse?	OUI	OUI	OUI
OO4 Renforcement des capacités :			
<i>Auto-évaluation nationale :</i>			
A-t-on procédé à une analyse des besoins (main d'œuvre, finance, appui technique) ?	OUI	OUI	OUI
OO5 Finance			
<i>Stratégie de financement, sources, priorités d'investissement</i>			
Le pays a-t-il une stratégie intégrée de financement de la mise en œuvre du PAN?	EN COURS	NON	NON
Le PAN bénéficie-t-il de fonds du gouvernement central ou des gouvernements au niveau des provinces ou des États?	OUI, mais pas a hauteur de besoin	OUI, mais pas a hauteur de besoin	*
Des priorités ont-elles été fixées dans le cadre du PAN?	OUI	OUI	*
<i>Sources de financement, Allocations budgétaires:</i>			
Le Mécanisme mondial est-il associé à la mobilisation de ressources?	OUI	OUI	OUI
Avez-vous jamais reçu des fonds d'une institution bilatérale ou multilatérale?	OUI	OUI	OUI
Des fonds ont-ils été reçus d'un gouvernement national, provincial ou local?	OUI	OUI	OUI
Des fonds sont-ils alloués par le biais du budget d'un ministère d'exécution ou d'un fonds spécial?	OUI/MINISTÈRE	OUI/MINISTÈRE	NON
Question d'ordre général			
Est ce que le PAN constitue un document de stratégie tel que défini dans la décision 3 COP8 ? Sinon quelle sont les mesures à prendre pour le rendre conforme ?	OUI	Non/document de référence -révision	*

Questions	GUINEE EQU	RWANDA	RDC
OO1. Plaidoyer			
<i>Formulation d'une stratégie nationale, sous-régionale et régionale de communication et d'éducation</i>			
Est ce que des groupes cibles ont été identifiés ?	oui	oui	oui
Est ce que des messages clefs en fonction des groupes cibles ont été définis?	non	non	non
Est ce que des méthodes et des approches de communication à appliquer ont été identifiées ?	oui	oui	oui
A-t-on fait un examen des outils de communication existants et identifié de nouveaux outils possibles ?	non	?	oui
OO2. Cadre politique			
<i>Intégration dans les plans de développement national</i>			
Le PAN a-t-il été incorporé dans la stratégie de développement national avec un budget, des objectifs à atteindre et des échéances à respecter?	oui oui oui non	oui oui oui non	oui oui oui non
<i>Liens avec d'autres programmes: changement climatique, sécurité alimentaire, rareté de l'eau, protection des forêts</i>			
Dans le contexte du PAN, a-t-on tenu compte d'autres programmes tels que la réduction de la pauvreté, le changement climatique, la sécurité alimentaire, la rareté de l'eau, la protection des forêts, activités pastorales ou autres?	oui	oui	oui
<i>Coopération trans-sectorielle, chevauchements, mandats</i>			
Existe-t-il un comité de coordination nationale avec des délégués de tous les ministères clefs? Si oui, à quelle fréquence se réunit-il?	Oui irrégulier	Oui irrégulier	Oui Irrégulier 1 fois /an
Dans quelle mesure les mandats des ministères clefs se chevauchent-ils ou entrent-ils en conflit?	manque d'un organe de coordination si tout les secteurs clés n'ont pas identifiés	manque d'un organe de coordination si tout les secteurs clés n'ont pas identifiés	manque d'un organe de coordination si tout les secteurs clés n'ont pas identifiés
Peut-on croire que les difficultés potentielles pourront être résolues par une coordination transectorielle ?	oui	oui	oui
Qui sont les parties prenantes clefs? Participent-elles à l'examen du PAN et à sa mise en œuvre?	Voir PAN	Voir PAN	Voir PAN

	oui	oui	oui
Des représentants des administrations et de tous les grands groupes, y compris les organisations non gouvernementales, les organisations ancrées dans la communauté, les syndicats, les associations de femmes, les milieux universitaires et les entités du secteur privé ont-ils été associés à la formulation et à la mise en œuvre du PAN?	oui	oui	oui
Un mécanisme institutionnel a-t-il été créé pour intégrer tous ces acteurs, par exemple une commission nationale?	non	non	oui
Cadre législatif et politique, environnement juridique favorable			
Existe-t-il un environnement favorable à la mise en œuvre du PAN?	non	oui	non
Que faut-il faire pour l'améliorer?	Que la plus haute autorité compétente signe le texte sur l'opérationnalisation de l'ONC	vulgarisation	Que la plus haute autorité compétente signe le texte sur l'opérationnalisation de l'ONC
003. Science & technologie			
Données de référence socioéconomiques / biophysiques :			
Le PAN peut prendre appui sur des données concrètes et vérifiables ?			
Comment ces données peuvent elles être intégrées dans un cadre d'investissement intégré ?			
Indicateurs Socioéconomiques et Biophysiques			
Un ensemble d'indicateurs et de repères a-t-il été établi pour chaque grande catégorie?			
Existe-t-il des bases de données et des informations sur les facteurs physiques et socioéconomiques?	oui incomplet	oui incomplet	oui incomplet
Quelle en est la source? Peuvent-elles servir de données de référence?	INDEFOR, MINIPL AN oui	REMA oui	OFAC, WWF CARPE, ISS oui
Evaluation de la surveillance :			
Le pays dispose-t-il d'un système d'évaluation de surveillance de la Désertification ? Si oui en est-il tenu compte dans le PAN ?	non	non	non
Rôle de la science et de la technologie			
Dans quelle mesure la communauté scientifique et technique participe-t-elle à la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse?	Collaboration dans l'informel	Collaboration dans l'informel	Collaboration dans l'informel
Le secteur de la recherche et développement prend-il une part active à la recherche de solutions aux	non	non	non

problèmes de la dégradation des terres, de la désertification et de la sécheresse?			
OO4 Renforcement des capacités :			
<i>Auto-évaluation nationale :</i>			
A-t-on procédé à une analyse des besoins (main d'œuvre, finance, appui technique) ?	oui	oui	oui
OO5 Finance			
<i>Stratégie de financement, sources, priorités d'investissement</i>			
Le pays a-t-il une stratégie intégrée de financement de la mise en œuvre du PAN?	non	oui	oui
Le PAN bénéficie-t-il de fonds du gouvernement central ou des gouvernements au niveau des provinces ou des États?	non	oui	non
Des priorités ont-elles été fixées dans le cadre du PAN?	oui	oui	oui
<i>Sources de financement, Allocations budgétaires:</i>			
Le Mécanisme mondial est-il associé à la mobilisation de ressources?	oui	oui	oui
Avez-vous jamais reçu des fonds d'une institution bilatérale ou multilatérale?	oui	oui	oui
Des fonds ont-ils été reçus d'un gouvernement national, provincial ou local?	non	oui	non
Des fonds sont-ils alloués par le biais du budget d'un ministère d'exécution ou d'un fonds spécial?	non	oui	non
Question d'ordre général			
Est ce que le PAN constitue un document de stratégie tel que défini dans la décision 3 COP8 ? Sinon quelle sont les mesures à prendre pour le rendre conforme ?	oui	oui	oui

Tache 2 :

Pays : Gabon/Congo

Objectifs opérationnels	Activités	Responsables	Parties prenantes	Source de financement
OO1 (Plaidoyer)	Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication <u>novatrice</u> et d'information de toutes les parties prenantes sur l'importance et les enjeux de la GDT en prenant <u>en compte l'étude du coût de l'inaction</u> . Adapter les curricula dans les écoles et centres de formation pour une prise en compte de la GDT	PF et son équipe	ONC Ministère de l'éducation nationale Média	
OO2 (Cadre d'action)	Mener des campagnes de plaidoyers auprès des autorités pour la prise en compte de la GDT dans les documents de politiques (faire partie de l'équipe de rédaction des documents de politiques) Rendre opérationnel l'ONC Se doter de moyens pour faire le plaidoyer (étude sur le coût de l'inaction) Plaidoyer auprès des autorités chargées des questions foncières	PF et son équipe	Membre de l'ONC et autres départements sectoriels	
OO3 (Science)	Renforcer les capacités des structures de recherche Développer des collaborations avec les partenaires afin de faciliter le transfert de technologie Création ou/et mise à jour des bases de données sur la GDT Suivi régulier de la collecte des données relatives à la GDT	PF et son équipe	Membre de l'ONC et autres départements sectoriels	
OO4 (Renforcement des capacités)	Evaluer les besoins en terme de capacités Développer un programme de renforcement des capacités	PF et son équipe	Membre de l'ONC et autres départements sectoriels Chercheurs et communauté scientifique	
OO5 (Financement et transfert de technologie)	Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de financement intégrée sur la GDT	PF et son équipe	Membre de l'ONC Ministère des finances	

Pays : BURUNDI

Objectifs opérationnels	Activités	Partie prenantes	Budget	Source de financement
OO1 (Plaidoyer)	Mettre en place une stratégie d'identification des nouveaux outils de communication efficace.	Medias, Population vulnérable et Établissements Scolaires.	PM	Externes /Internes
OO2 (Cadre d'action)	Intégration de la dimension Désertification dans le CSLP II.	OSC, Secteur privé, ONG, les Ministères et Partenaires au développement	PM	Externes/Internes
OO3 (Science)	Création d'une base de données fiable relative a la dégradation de terre et désertification ; Renforcement des capacités des structures des recherches.	ISABU, FACAGRO, IRAZ, INECN	PM	
OO4 (Renforcement des capacités)	Création d'une base de données fiable relative a la dégradation de terre et désertification ; Renforcement des capacités des structures des recherches	ISABU, FACAGRO, IRAZ, INECN	PM	Externes/Internes
OO5 (Financement et transfert de technologie)	Mobilisation des ressources	Ministère de Finance, Plan, Agriculture, Secteur privé, Partenaires au développement	PM	Externes /Internes

Pays 2 : TCHAD

Objectifs opérationnels	Activités	Partie prenantes	Budget	Source de financement
OO1 (Plaidoyer)	Mettre en place d'une stratégie d'identification des nouveaux, des outils de communication efficace.	Medias, Population vulnérable et Établissements Scolaires		
OO2 (Cadre d'action)	Capitalisation des actions de la Désertification dans le DSRP.	OSC, Secteur privé, ONG, les Ministères et Partenaires au développement		
OO3 (Science)	Création d'une base de données fiable relative a la dégradation de terre et désertification ; Renforcement des capacités des structures des recherches	CNAR, Centre de recherche Agronomique, les Universités		
OO4 (Renforcement des capacités)	Création d'une base de données fiable relative a la dégradation de terre et	CNAR, Centre de recherche Agronomique, les		

	désertification ; Renforcement des capacités des structures des recherches	Universités		
OO5 (Financement et transfert de technologie	Elaboration de la Stratégie intégrée de Financement	Ministère de Finance, Plan, Agriculture, Secteur privé, Partenaires au développement.		

Pays 3 : SAO TOME

Objectifs opérationnels	Activités	Partie prenantes	Budget	Source de financement
OO1 (Plaidoyer)	Mettre en place d'une stratégie d'identification des nouveaux outils de communication efficace.	Medias, Population vulnérable et Établissements Scolaires		
OO2 (Cadre d'action)		OSC, Secteur privé, ONG, les Ministères et Partenaires au développement		
OO3 (Science)				
OO4 (Renforcement des capacités)				
OO5 (Financement et transfert de technologie	Elaboration de la Stratégie intégrée de Financement			

Pays 2 : RWANDA

Objectifs opérationnels	Activités	Partie prenantes	Budget	Source de financement
OO1 (Plaidoyer)	Formulation des messages clés aux différents acteurs	Acteurs impliqués dans la GDT		
OO2 (Cadre d'action)	Création et renforcement d'un organe national de coordination	Institutions impliquées		
OO3 (Science)	Etablissement des indicateurs de suivi	GVT		
OO4 (Renforcement des capacités)				
OO5 (Financement et transfert de technologie	Mise en œuvre des SIF	GVT		

Pays 3 : RDC

Objectifs opérationnels	Activités	Partie prenantes	Budget	Source de financement
OO1 (Plaidoyer)	Monter des campagnes de sensibilisation en fonction des groupes cibles	Médias et acteurs impliqués dans la GDT	10.000 \$	FEM
OO2 (Cadre d'action)	Fixer des échéances pour l'intégration	ONC/GVT	10.000 \$	FEM
	Intégrer l'aspect GDT dans les différents textes de lois	ONC/GVT		FEM
	Renforcer le fonctionnement du mécanisme de coordination pour intégrer tous les acteurs	ONC/GVT		
		ONC/GVT	10.000 \$	FEM
OO3 (Science)	Recenser les parties prenantes susceptibles de contribuer à la collecte des données relatives à la dégradation des terres	Institutions de recherche, consultant	7.500 \$	FEM
	Impliquer le secteur de la recherche de solutions aux problèmes de dégradation des terres, de sécheresse et de désertification	ONC		FEM
OO4 (Renforcement des capacités)				
OO5 (Financement et transfert de technologie)	Faire le lobbying pour fournir des fonds pour le PAN au niveau provincial	Gouvernement central, provincial et local		

Pays 1 : Guinée Equatoriale

Objectifs opérationnels	Activités	Partie prenantes	Budget	Source de financement
OO1 (Plaidoyer)	Améliorer et approches de communication			
	Examen des outils de communication et identification de nouveaux outils			
	Définition des messages clés aux groupes ciblés			
OO2 (Cadre d'action)	Identification des actions sectorielles prioritaires dans le cadre du budget national			
	Adoption du texte signé par l'autorité compétente sur la structure et le			

	fonctionnement de l'ONC			
OO3 (Science)	Evaluation des structures existantes et des lacunes dans le système de surveillance Assurer la participation des institutions scientifiques à l'ONC			
OO4 (Renforcement des capacités)				
OO5 (Financement et transfert de technologie)	Adopter et mettre en œuvre la SIF			FEM/MSP